

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MARDI 7 JANVIER 2025**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 9

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 7 janvier 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séz, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séze : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Morgan LE LANN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Paul PELLECUER donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Séze : Eric JACQUEMOUD, Joëlle CAMPERS

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Claude FRAISSARD est désigné secrétaire de séance

2025-05

BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE ABATTOIR

Le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « abattoir » est présenté au conseil communautaire.

Le budget primitif ne tient pas compte de la reprise des résultats.

Lors du rapprochement entre le compte administratif et le compte de gestion, le conseil communautaire sera amené à voter la reprise définitive des résultats et un budget supplémentaire. Conformément aux articles L.2312-2 et 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé un vote par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle croisée.

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors du conseil communautaire du 13 novembre 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Charges exceptionnelles	10 000.00 €	Produits des services	5 500.00 €
		Subventions d'exploitation	67 900.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	10 000.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	73 400.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Amortissements	65 000.00 €	Amortissements subventions	1 600.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	65 000.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 600.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
75 000.00 €		75 000.00 €	

	Opérations de l'exercice	Résultat reporté 2024	Cumul section
Dépenses	75 000.00 €		75 000.00 €
Recettes	75 000.00 €		75 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement	359 400.00 €	Subventions	296 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	359 400.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	296 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Amortissement subventions	1 600.00 €	Amortissements	65 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 600.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	65 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
361 000.00 €		361 000.00 €	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté 2024	Cumul section
Dépenses	361 000.00 €			361 000.00 €
Recettes	361 000.00 €			361 000.00 €

La section de fonctionnement s'équilibre à **75 000 euros**.

La section d'investissement s'équilibre à **361 000 euros**.

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 13 novembre 2024 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « abattoir » de la communauté de communes de Haute-Tarentaise ;
- **DIT** que le budget est voté par nature et par chapitre.

Yannick AMET

Président


